

Les membres Desjardins profitent d'un nouvel outil qui facilite la gestion du budget et la réalisation de projets

Depuis août 2012, les membres Desjardins ont accès à *Mon budget*, un outil automatisé de gestion budgétaire. Un seul essai suffit pour constater à quel point cet exercice souvent fastidieux devient simple et même agréable!

Accessible dans AccèsD Internet, l'outil *Mon budget* permet aux membres Desjardins de mieux comprendre et de mieux gérer leurs finances personnelles.

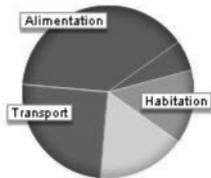


Comment fonctionne *Mon budget*?

L'outil fait quasiment tout le travail pour l'utilisateur. Pour y accéder, il suffit de se connecter aux services AccèsD Internet et de cliquer sur l'onglet « Mon budget ».

En plus de fournir une analyse sommaire des transactions courantes portées aux comptes caisses et Visa Desjardins, *Mon budget* les catégorise automatiquement. L'utilisateur peut aussi ajouter manuellement les transactions réalisées à partir de comptes d'institutions financières autres que Desjardins. Le membre peut ainsi :

- avoir un portrait clair de ses dépenses et de ses revenus;
- garder un meilleur contrôle de ses dépenses;



- se fixer des objectifs budgétaires;
- créer des objectifs d'épargne en vue de réaliser des projets.

Une première au Canada

Desjardins est fier d'être la première institution financière au Canada à offrir son outil de gestion budgétaire en version mobile. À partir de leur appareil mobile, les membres peuvent maintenant :

- analyser leurs dépenses et leurs revenus;
 - consulter leurs transactions et en modifier la catégorisation;
 - suivre l'évolution de leur budget, ainsi que de leurs projets;
 - profiter d'une multitude d'autres possibilités.
- Découvrez *Mon budget* et commencez à réaliser vos projets! Tous les détails sur desjardins.com/MonBudget.



Avocats

Bettez



Vous travaillez ou résidez au centre-ville de Montréal? Profitez de la proximité que vous offre le Carrefour Desjardins. Pour prendre rendez-vous ou parler à un conseiller, composez le 514 875-4266.

L'OFFRE DISTINCTION, À LA HAUTEUR DE VOTRE RÉUSSITE

Profitez de l'offre Distinction de Desjardins conçue spécialement pour répondre à vos besoins particuliers. Vous aurez droit, entre autres, aux avantages suivants:

- Forfait avec transactions illimitées à seulement 7,95 \$ par mois;
- Remise en BONIDOLLARS^{MD} de 50 % des frais annuels pour les cartes Visa[®] OR Desjardins;
- Rabais et taux avantageux sur plusieurs produits d'épargne, de financement et d'assurance de dommages;
- Gamme complète de solutions financières pour votre entreprise.

N'attendez plus! Rencontrez un conseiller en caisse ou un directeur de comptes dans un centre financier aux entreprises Desjardins.

desjardins.com/ajbm



Détails et conditions sur desjardins.com/ajbm.

^{MD} BONIDOLLARS Desjardins est une marque déposée de la Fédération des caisses Desjardins du Québec.
* Visa/Fédération des caisses Desjardins du Québec, usager autorisé.